

Philippe MEIRIEU

## Pourquoi travailler le récit fait partie des fondamentaux structurants de l'éducation

Pourquoi entraîner les enfants à raconter des histoires ? Qu'est-ce que cela mobilise et forme chez eux ?

Quelques éléments à partir de Jérôme Bruner, *L'éducation, entrée dans la culture* (Paris, Retz, 1996), et *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?* (Paris, Retz, 2002) ainsi que de Paul Ricoeur, *Temps et récit. Tome I, L'intrigue et le récit historique* (Paris, Le Seuil, 1983), *Temps et récit. Tome II : La configuration dans le récit de fiction* (Paris, Le Seuil, 1984), *Temps et récit. Tome III : Le temps raconté* (Paris, Le Seuil, 1985).

- 1) Le récit est une structure où le temps fait sens : l'organisation du récit met de l'ordre entre **les faits**, elle les transforme en **événements**. « Le temps narratif est un temps humainement pertinent » dit Paul Ricoeur ; il est le temps qui nous « fait humains ».
- 2) Le récit est un moyen d'inscrire un ensemble d'éléments dans une « catégorie » qui les unifie, les spécifie et permet leur enchaînement ; c'est ce que Jérôme Bruner nomme « la particularité générique : « Nous donnons sens à des événements en les assimilant à la forme de la comédie, de la tragédie, de l'ironie, de la romance, etc. ».
- 3) Le récit est toujours, à la fois, inscrit dans une catégorie générique et s'en distingue peu ou prou. Tout récit rappelle un autre récit, son contexte, sa structure, ses personnages... Et il amène, à la fois le locuteur et le récepteur à se poser la question de son originalité. Nous

cherchons toujours en quoi un récit obéit à des canons et en quoi il s'en distingue, en quoi il est nouveau. Cela nous permet de distinguer la « canonicité » de la nouveauté.

- 4) Le récit permet de mettre en relation des faits et des actions de telle manière que certains faits deviennent des « raisons d'agir » (et non des causes de nos actions : une cause produit l'action, en revanche, nous nous saisissons d'un fait pour en faire une « raison » à partir d'un « projet » qui lui préexiste). Le récit nous permet donc, en nous interrogeant sur le fait de savoir si des faits sont des raisons d'agir sur nos finalités, notre intentionnalité : « La recherche qui a lieu dans les récits, c'est celle des états intentionnels qui se situent derrière les actions humaines », explique Jérôme Bruner.
- 5) Le récit permet d'accéder à ce qui constitue le fondement du sujet en tant que locuteur ayant un « projet narratif » et requérant une « composition herméneutique ». Tout récit est énoncé par un narrateur dont il dévoile le point de vue. Il n'y a pas de récit totalisant susceptible d'embrasser la totalité des faits : « Tout narrateur a un point de vue et nous avons un droit inaliénable à interroger celui-ci » rappelle encore Jérôme Bruner.
- 6) Le récit manipule toujours des « référents » plus ou moins vérifiables (factuellement, linguistiquement ou symboliquement). Il se donne donc comme ouvert à l'interrogation sur « ce dont il parle », « ce qu'il dit », « ce qu'il prétend montrer ». Malgré les efforts du locuteur pour l'ancrer dans le « réel », il ne peut éviter « l'ambiguïté de la référence ». Il ouvre donc à une double recherche : la recherche de la précision et de la justesse chez le locuteur, la recherche de la vérification chez le récepteur. « Ce dont parle un récit est toujours ouvert au questionnement quel que soit l'effort que nous faisons pour en vérifier les faits », dit Jérôme Bruner. De plus, les versions différentes d'une même histoire nous permettent de mettre en perspective notre perception et notre sentiment immédiats et d'engager une démarche de vérification.

- 7) Le récit est toujours construit autour d'une mise en intrigue qui « structure l'expérience chaotique du temps à travers l'acte de configuration narrative » explique Paul Ricoeur. Cette mise en intrigue se noue toujours, d'une manière ou d'une autre, autour d'un problème : à travers ce problème, le locuteur et le récepteur sont amenés à se poser des questions : « D'autres configurations temporelles étaient-elles possibles ? », « Quelles bifurcations auraient-elles permis de modifier l'issue ? », « Quelle part du récit est-elle due au caractère inéluctable des événements et quelle part aux décisions sujets qui auraient pu en modifier l'issue ? », etc. La problématisation du récit renvoie toujours les interlocuteurs à la question de la marge de liberté dont ils disposent, de la volonté nécessaire pour l'utiliser et de la capacité à s'imputer ses propres actes. Le récit nous engage à nous « affronter » à une réalité qu'il permet de comprendre et par rapport à laquelle il pose toujours la question de la liberté.
- 8) Tout récit renvoie, comme « par ricochets », à d'autres récits, avec lesquels ils ont des points communs, des éléments tangentiels, des questions similaires et des éléments mythologiques qui se répondent ou se correspondent. L'ensemble des récits construit ainsi une trame globale qui fait sens et nous inscrit dans une culture. De plus, cette articulation nous permet d'accéder à des invariants anthropologiques auxquels ils donnent des formes contextualisées.